

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS D'IMPÔT 2019

IMPÔT SUR LES REVENUS de l'année 2018 La notice de cet avis est disponible dans impots.gouv.fr via la barre de recherche

Pour vos démarches, pas besoin d'original : il suffit de fournir une photocopie, vérifiable sur impots.gouv.fr/verifavis.

M GOLSTEIN SIDNEY 377 AV DE LA FORET DE SOIGNES B-1640 - RHODE SAINT GENESE A BELGIQUE

\ /				
Vos	ret	er	en	ICES

Pour accéder à votre espace particulier

Numéro fiscal (N): 30 35 712 092 084

N° d'accès en ligne : voir votre déclaration **Revenu fiscal de référence :** 0

Référence de l'avis : 19 98 A200212 23

Adresse d'imposition au 01/01/2019 : 377 AV DE LA FORET DE SOIGNES A BELGIQUE B-1640 - RHODE SAINT GENESE

Numéro FIP : B31 09 05 0090518789 3 A Numéro de rôle : 026 A

Date d'établissement : 13/09/2019

Votre situation ____

MONTANT DE VOTRE IMPÔT

0 €

Vos démarches —

⇒ Sur impots.gouv.fr: Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, gérer votre prélèvement

à la source, payer, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

⇒ Par courriel : Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

⇒ Par téléphone : Pour tout renseignement concernant le prélèvement à la source : 0 809 401 401 *

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 19H

Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).

⇒ Sur place : Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ») :

SERVICE IMPOTS PARTICULIERS NON RESIDENTS NOISY-LE-GRAND - S.A.I.D. 3EME SECTEUR

10 RUE DU CENTRE - TSA 10010 93465 NOISY-GD CEDEX

Tél: 01 72 95 20 42

* (Service gratuit + coût de l'appel)

Pour les revenus de l'année 2018, le droit de reprise de l'administration fiscale s'exerce jusqu'à la fin de la 4° année qui suit celle au titre de laquelle l'imposition est due soit le 31 décembre 2022 (II de l'article

60 de la loi de finances n° 2016-1917 du 29 décembre 2016 pour 2017).

Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-6 du code pénal.

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2021 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3° année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.

AVIO D IVII O1 2013									
		RÉSIDENCE EXCLUSIVE		Résidence alternée					
SITUATION DU FOYER C	Cas PARTICULIER	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MAJEURS CÉLIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	Personnes recueillies Handicapées	Nombre DE PARTS 1.0
		B BANCAIRES			L'IMPÔT S null	SUR LES REV	ENUS (so	us réserve de moc	lification)

Celui-ci est utile pour les éventuels prélèvements d'acomptes, l'éventuel versement d'une restitution ou d'une avance de crédit et réduction d'impôt ou le paiement d'un solde d'impôt sur les revenus.

Revenu brut global		
Revenu imposable		
Application du taux minimum (article 197 A du CGI)		
Impôt sur les revenus soumis au taux minimum		(
Impôt sur le revenu net avant corrections		(
Montant net de votre imposition		(
IMPOT NET		
Total de l'impôt sur le revenu net, et reprises éventuelles		,
TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE A RECOUVRER		
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES Revenu fiscal de référence ²⁵		
Taux minimum quel que soit le nombre de parts 38		
PRELEVEMENT A LA SOURCE		
Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401		